

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : Prénom :

Date de naissance : __/__/____ Tél Mobile :

Adresse postale :

Adresse mail :

Indications médicales, Régime alimentaire

FORMULE SALSA GLOBETROTTERS

Hébergement en **pension complète** du samedi soir au samedi matin (petits déj, déjeuners et diners)

Couchage individuel en chambre triple ou quadruple.

Les séances de stretching, les cours de danse, les activités, les animations, les soirées dansantes.

Les draps et le ménage en fin de séjour inclus.

- Pour une inscription jusqu'au 30 novembre 2019 la P.A.F est de 373 €
- Pour une inscription du 1^{er} décembre 2019 au 31 janvier 2020 la P.A.F est de 443 €
- Pour une inscription du 1^{er} février au 13 Février 2020 la P.A.F est de 493 €

CLOTURE DES INSCRIPTIONS JEUDI 13 FEVRIER 2020

COMPOSITION DE MON HEBERGEMENT

Nom des personnes avec qui je souhaite partager ma chambre :

- -

Merci de vous assurer que ces personnes ont bien réservé leur place

Ce séjour m'a été recommandé par

LES OPTIONS

Location du matériel pour 6 jours : Ski, chaussures et bâtons 90 €

Taille : Pointure : Surf, chaussures et casque 90 €

Forfait remontées mécaniques domaine LA PLAGNE 6 jours 259 €

Transport Aller-Retour en mini bus : 120 €

MODE DE PAIEMENT

(Possibilité de payer en 2 ou 3 fois sans frais)

Merci de libeller **le(s) chèque(s)** à l'ordre de : SALSA CALIENTE

Chèque En ligne par CB Espèces Virement (ci-dessous RIB)

Mention « lu et approuvé » + signature : IBAN : FR76 1027 8061 9400 0205 9650 163

Merci de remettre ce formulaire accompagné de votre règlement à votre professeur

MENTIONS LEGALES

- ✓ J'accepte les conditions du séjour telles quelles sont notifiées dans le descriptif ci-joint.
- ✓ J'atteste avoir plus de 18 ans.
- ✓ Je certifie bénéficiaire d'une assurance individuelle me couvrant pendant de ce séjour.
- ✓ J'autorise l'organisateur à utiliser mon image, à travers des supports photos ou vidéos, pour faire la promotion des événements qu'il organise.

NE SONT PAS INCLUS DANS LA FORMULE

- Le transport
- Les dépenses personnelles
- Les boissons
- La location du matériel et les remontées mécaniques
- Les activités en option avec supplément
- les taxes de séjour (0,83 € par jour et par personne)

SONT INCLUS DANS LA FORMULE

Hébergement : Le séjour se déroulera au village vacances Jean Franco. Vous serez logés en chambre triple ou quadruple. La répartition se fera en fonction de vos souhaits sous réserve de disponibilité et de faisabilité.

Pension : Vous serez **en pension complète** (dîner du jour 1 au déjeuner du jour 8)

Cours de danse : Les cours de danse prévus au programme seront accessibles à tous et adaptés au niveau global des participants.

PAIEMENTS

Toute inscription est ferme et définitive, et vous engage à payer la totalité du montant.

Votre inscription n'est remboursable partiellement que jusqu'au 1^{er} février 2020,

passé cette date AUCUN REMBOURSEMENT ne sera effectué.

Toute inscription doit être accompagnée d'un règlement.

SALSA CALIENTE accorde des facilités de paiements : les personnes qui souhaitent bénéficier du paiement en 2 ou 3 fois sans frais par chèque doivent impérativement nous les adresser en stipulant au dos la date d'encaissement.

Pour toute absence ou retard de paiement SALSA CALIENTE se verra dans l'obligation d'annuler votre réservation.

Les règlements doivent impérativement être déposés ou envoyés à l'adresse suivante :

SALSA CALIENTE 49 bis RUE GABRIEL PERI 94290 VILLENEUVE LE ROI

Il est impératif de nous communiquer toutes les informations demandées sur le bulletin d'inscription et d'écrire lisiblement afin que nous puissions vous confirmer votre inscription et vous envoyer, sur demande, une attestation de paiement lors de la réception de votre règlement.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

SALSA CALIENTE agit en qualité d'organisateur de ce séjour et décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, d'incident ou évènement imprévisible ou intempéries.

SALSA CALIENTE ne peut en aucun cas être tenu responsable d'un malaise ou d'une blessure accidentelle pendant ce séjour.

Il appartient à chaque participant de vérifier qu'il est en règle avec les formalités d'assurance et en bonne santé pour participer aux activités.

En cas :

- D'annulation du participant après le 1^{er} Février 2020
- De séjour interrompu ou abrégé (du fait du participant) quelle qu'en soit la cause,
- De prestation non consommée (du fait du participant) quelle qu'en soit la cause,
- Retard de paiement,

Aucun remboursement ne sera effectué.